



COMPTE RENDU du CHSCT du 26/09/2017

Le CHSCT (Comité Hygiène et Sécurité-Conditions de Travail) a débuté à 9 h 30, présidé par Mme Goutaudier en l'absence de M. Quintin retenu à la préfecture (il nous a rejoint l'après midi).

Les PV des réunions du 25/04 et du 06/06/2017 ont été approuvés.

Nous avons abordé la lettre de mission de M. Compagne assistant de prévention de la DIRCOFI. Mais étant donné l'absence systématique de la DIRCOFI dans cette instance nous ne l'avons pas discutée regrettant que ce correspondant ne vienne jamais.

Le docteur Arzens nous a fait un résumé de son rapport d'activité 2016. Un chiffrage précis des visites quinquennales annuelles et spontanées est effectué.

Elle dénonce une surcharge de travail ne lui permettant pas de dégager assez de temps pour des visites de site. Elle précise que les suppressions d'emplois et restructurations entraînent des conséquences sur la santé des agents avec une augmentation des risques psychosociaux.

Concernant le recrutement des agents handicapés, a-t-elle connaissance du handicap de chacun ? Elle précise que oui pour les recrutements locaux mais que pour les agents mutés elle n'est pas forcément informée ce qui est regrettable. Il faut connaître le degré d'handicap pour évaluer l'adaptation au poste de travail.

Le docteur Arzens nous informe de son prochain départ à la retraite vers octobre 2018.

Pour les registres, une journée d'étude sera organisée en fin d'année pour lister les demandes et évaluer les réponses apportées par l'administration. Les accidents de travail n'ont pas augmenté. Les fiches de signalement au nombre de 15 au mois de juillet font l'objet de courriers circonstanciés au redevable et de plainte pour les cas les plus importants.

Pour les exercices d'évacuation, deux ont été faits à la cite administrative et un à Pierre Séward. D'ici la fin de l'année il faudrait en faire trois de plus : Narbonne Carcassonne et Limoux.

Centre des finances publiques de Castelnaudary :

Le CHSCT avait fait au mois de mai une visite de site de ce centre avant qu'il ne soit achevé. Malgré les précisions portées comme quoi le bâtiment respectait des normes bio climatiques (en fait respect des normes RT 2012), nous avons constaté un manque de ventilation éventuel et, au vu de l'importante surface vitrée, un potentiel risque de coup de chaud pour la période estivale. L'été étant passé par là, il s'est avéré qu'il y a fait très chaud et avec un manque de ventilation. Un rapport d'expertise a été demandé à l'antenne immobilière de Toulouse et l'inspecteur hygiène et sécurité M. Durantin a effectué une visite de site. Les recommandations de l'antenne immobilière de Toulouse sont de demander au propriétaire de corriger la ventilation et de la mettre aux normes (25 à 30 m³ heures par agent), et il est conseillé d'installer une climatisation réversible dont le coût serait d'environ 20 000 euros. Une demande de prise en charge sur des programmes direction DGFIP et préfecture sera effectuée, mais M. Quintin précise qu'il est peu probable qu'elle soit acceptée. Donc le CHSCT sera probablement mis à contribution ! **Nos élus avaient pourtant alerté la direction depuis le début de ces anomalies évidentes mais que la DDFIP n'a pas vu à cause de son aveuglement budgétaire.**

M. Durantin préconise quelques travaux : changement de serrures, interrupteurs à voyant, déclaration d'établissement recevant du public à effectuer en mairie.

M. Dupuy assistant de prévention nous a présenté pour avis le document unique d'évaluation des risques professionnels et le programme annuel de prévention avec les cotations des risques. Les trois OS ont voté pour. Les cotations des risques avaient été évaluées par les organisations syndicales lors d'une commission.

Budget 2017 :

Un groupe de travail a été organisé le 18/09/2017 pour examiner les propositions d'actions de la direction et préparer la ventilation des crédits. Il est regrettable que des actions de formation manquement d'extincteurs, prévention incendie aient été annulées en raison de participation insuffisante à Carcassonne et à Gambetta.

A Narbonne suppression d'une journée sur deux. Des messages seront envoyés par la direction pour inciter les agents à participer aux différentes actions de formation proposées. La question de l'obligation s'est posée.

Le reliquat du budget à répartir est de 26 824 euros.

Sur le volet sécurité :

Il est proposé des remplacements de fermetures à clés sur des portes servant potentiellement de sortie de secours par des systèmes de bouton molette intérieur, à Lézignan et Castelnaudary pour 1 400 euros.

Suite au contrôle électrique pour presque tous les sites du département il est prévu 16 540 euros dont 12 050 euros pour Narbonne. Nous avons demandé un deuxième devis pour ces opérations avant de les réaliser.

Sur le volet conditions de vie au travail :

Les OS avaient demandé au CHSCT de juin de réaliser des devis pour débiter cette année la réhabilitation des sanitaires de la cité administrative de Carcassonne. La direction indique que ce programme n'est pas réalisable compte tenu de la proximité de la fin de l'année. **Nous pensons que la direction a mis de la mauvaise volonté pour récupérer le reliquat du budget pour le passer en proposition d'écrans plats (sinon perte du budget restant).** Nous avons insisté pour que le projet de réhabilitation des sanitaires puisse débiter début 2018 après le 1^{er} CHSCT.

Sur ce volet une somme d'environ 7 150 euros est prévue dont remplacement d'une fontaine à eau à Narbonne, un sèche main à Carcassonne cité pour 1300 euros, la dotation de 50 écrans plats 22 pouces avec ajustement en hauteur pour 5 300 euros.

Le diagnostic avant travaux des sanitaires de la cité du repérage et prélèvements amiante pour

700 euros.

Questions diverses :

Nous avons demandé que les écrans plats soient de préférence implantés par service au lieu d'un éclatement par ci par là. Les premiers services concernés seront le SPFE et certaines trésoreries.

A Narbonne la sécurisation prévue (caméras, digicodes dans les couloirs) est reportée faute de crédit.

L'ascenseur installé depuis plusieurs mois ne marche toujours pas. Un litige oppose l'installateur et la société de maintenance. M. Quintin demande à sa direction de convoquer les entreprises et de trouver une solution pour qu'il fonctionne correctement. Il a coûté plus de 100 000 € !

Trésorerie Narbonne agglomération :

Les agents sont en souffrance : surcharge de travail, mauvaise organisation, non réponse de la direction à leur pétition. **Ils ont demandé l'organisation d'un espace de dialogue à la DG.** Celui-ci sera organisé prochainement sans les cadres. Les agents pourront s'exprimer anonymement auprès de facilitateurs cadres extérieurs au département. Un rapport sera adressé à la direction qui devra en tirer les conclusions et trouver des solutions adaptées.

La direction confirme que tous les sites ont à ce jour fournis les diagnostics techniques « **amiante** ». **La cité administrative de Carcassonne** a fait l'objet d'un contrôle technique amiante et il n'y aurait de l'amiante que dans la colle de dalles de sol. Il est recommandé une surveillance périodique de 3 ans.

Le CHSCT s'est achevé vers 18 h 30.

Ce compte rendu n'est pas exhaustif, prenez l'attache des représentants si vous voulez en savoir plus et faites leur remonter les problèmes de vos sites.

Les agents sont les mieux à même pour décider de tout !

**Les représentants de la CGT Finances
Publiques Aude.**

consultez sans modération le site de la section de l'Aude :

<http://www.dgfip.cgt.fr/11/>